

# Musikmarke - 2017 - Timbre musique

## Wahl der schönsten Musik-Briefmarke 2017

Komponisten und Musikinstrumente, Ballett, Sänger oder Konzerthäuser, die Vielfalt der musikalischen Darstellungen ist fast unerschöpflich und so ist es kein Wunder, dass die Mitglieder der Motivgruppe Musik auf ihrer Inter-netseite im letzten Jahr rund 1000 Brief-marken mit musikalischen Motiven registriert haben.

Auch in diesem Jahr sind alle Sammler aufgerufen, aus einer Vorauswahl der TOP 60 die schönste Musikbriefmarke des Jahres 2017 zu wählen.

Die Kandidaten für die Wahl der schönsten Musikbriefmarke finden Sie auf der Homepage der Motivgruppe Musik unter:

<http://www.motivgruppe-musik.com>.

Wählen Sie Ihre drei Favoriten und bestimmen Sie mit, welcher Markendesigner von der

MG Musik für die schönste Musik - Briefmarke 2017 mit der Yehudi-Mennuhin - Trophy ausgezeichnet wird.

Die Abstimmung läuft bis 31.7.2018. Unter allen Teilnehmern wird ein schönes Briefmarken-Set verlost.

MG Musik e.V. / groupe musique

## Vote du plus beau timbre musique 2017

Les compositeurs et instruments de musique, le ballet, les chanteurs ou les salles de concert, la diversité des représentations musicales est presque illimitée et c'est pourquoi il n'est pas étonnant que les membres du groupement musique aient inventorié l'an dernier sur leur site internet 1000 timbres sur le thème de la musique.

Cette année aussi, tous les collectionneurs sont invités à choisir le plus beau timbre musique de l'année 2017 à partir d'un premier tri des 60 meilleurs.

Vous trouverez les candidats à l'élection du plus beau timbre musique sur le site du groupement musique:

<http://www.motivgruppe-musik.com>.

Votez pour vos trois favoris et participez à l'élection du designer qui sera récompensé par le groupement musique

pour le plus beau timbre musique 2017 avec le trophée Yehudi Menuhin. Le vote aura lieu jusqu'au 31.7.

2018. Un lot de timbres sera tiré au sort parmi tous les participants. Nous nous réjouissons de découvrir vos favoris.

